



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°269 DU 7 MAI AU 13 JUIN 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 6 personnes tuées dont 3 retrouvées cadavres, 1 personne enlevée, 4 victimes de VSBG et 8 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme et 1 nourrisson tués.

Des policiers, des Imbonerakure, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme

étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin relève également un phénomène de cadavres et des blessés qui continuent à se manifester.

Ce bulletin revient aussi sur des questions liées à la justice et aux faits sécuritaires

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA JUSTICE

III. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	<i>3</i>
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES</i>	<i>4</i>
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	<i>4</i>
<i>II. DE LA JUSTICE.....</i>	<i>5</i>
<i>III. DES FAITS SECURITAIRES</i>	<i>5</i>
<i>III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	<i>5</i>
<i>III.2. DES CAS D'INFANTICIDE ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....</i>	<i>6</i>
<i>III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>6</i>
<i>IV. CONCLUSION.....</i>	<i>7</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FAB	: <i>Forces Armées Burundaises</i>
PJ	: <i>Police Judiciaire</i>
SOBEL	: <i>Société Burundaise pour l'Elevage</i>
TGI	: <i>Tribunal de Grande Instance</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

Une personne tuée par des Imbonerakure en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 8 juin 2021 indique qu'en date du 29 mai 2021, vers 15 heures, sur la sous-colline Gacabwoya, colline Cumva, zone Gikuyo, commune et province Kirundo, un jeune homme surnommé Gikwete, âgé de 18 ans, résidant sur cette colline, a été tué par des Imbonerakure dont le surnommé Nkoko, chef de cette milice sur la sous-colline Gacabwoya accompagné par Riyazimana, Radede, Bukuru et Toyi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir volé chez Nzobonimpa et Miburo, il y avait deux

semaines. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont arrêté la victime, l'ont conduite chez Nzobonimpa vivant sur la même colline où ils l'ont tabassée et ont versé du mazout dans ses oreilles avant que la victime meure. Le surnommé Nkoko et le nommé Manishaka ont été arrêtés pour des raisons d'enquête tandis que le cadavre a été remis à la famille pour procéder à l'enterrement malgré que ces Imbonerakure et des administratifs à la base avaient indiqué que la famille de la victime n'avait pas droit de l'enterrer avec honneur arguant qu'il était voleur.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 12 juin 2021, vers 22 heures, à la 6^{ème} avenue, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, une fillette prénommée E., âgée de 12 ans, a été violée par un Imbonerakure, prénommé Elysée alias Matoroshi, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure avait quitté une patrouille dans laquelle il était avec d'autres Imbonerakure, membres d'un comité mixte de sécurité et il s'est rendu au domicile de cet enfant qui se trouvait dehors. Ce présumé auteur a d'abord fermé une porte de la maison dans laquelle la maman de la victime dormait étant malade. Ensuite, Elysée a intimé l'ordre à la victime de se taire en lui montrant un gourdin en forme de fusil et l'a violée. Cette fillette a crié au secours et les autres Imbonerakure sont intervenus, ont arrêté Elysée, ont veillé sur lui toute la nuit et ils l'ont conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu, le matin du 13 juin 2021. La victime a été conduite au Centre Seruka à Bujumbura Mairie.

bassée. Les voisins qui sont intervenus ont conduit cette femme au CDS pour des soins médicaux tandis que cet homme a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2021 indique qu'en date du 6 juin 2021, vers 16 heures, au centre de négoce de la colline Rabi-ro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Emmanuéline Ndereyimana, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari Eliezel Twagirayezu à coups de poing et de gifles jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, la victime était dans un bistrot de ce centre en train de partager de la bière avec un autre homme lorsqu'elle a été surprise par son mari qui lui a exigé de retourner au marché pour vendre ses poireaux. Eliezel est allé au lieu de vente et a demandé à sa femme de lui donner de l'argent de la vente. Sa femme lui a donné quelques pièces de 50 fbu et son mari l'a tabassée. La victime a été évacuée vers le CDS Rabi-ro et son mari a payé la facture des soins médicaux.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 7 juin 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabi-ro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, une femme nommée Ndereyimana, âgée de 25 ans, a été tabassée et blessée au niveau de l'œil gauche par son mari Pascal Niyorugira, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, le matin de ce jour, le mari avait donné 400 fbu à sa femme pour acheter du sel de cuisine quand elle allait faire vacciner leur enfant au CDS Rabi-ro. Selon les mêmes sources, dans l'après-midi, cette femme est rentrée avec le sel de 200 fbu et l'argent resté avait été utilisé pour acheter un beignet à son bébé qui avait très faim. Le soir, son mari a constaté qu'elle n'avait pas utilisé son argent comme convenu et l'a ta-

Une femme membre du parti CNDD-FDD blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 13 juin 2021, vers 23 heures, sur la sous-colline Nyarugati, colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une femme prénommée Méné-dore, âgée de 23 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été attaquée dans sa maison et blessée à coups de machette, au niveau de la joue gauche et au dos par le nommé Nzitunga, âgé de 37 ans, de la même colline. Selon des sources sur place, Nzitunga s'est introduit chez Méné-dore pour la violer et la femme a résisté, puis Nzitunga l'a assénée des coups de machette. Selon les mêmes

cette victime a crié et des voisins sont arrivés après la fuite du présumé auteur. Ils ont conduit la victime au CDS Kiranda où elle a été alitée. La femme vit seule dans la maison avec ses deux petits-enfants et son mari est parti en Tanzanie pour chercher de l'emploi.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une femme membre du parti CNDD-FDD blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 juin 2021 indique qu'en date du 4 juin 2021, sur la colline 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le surnommé Mababa, originaire de la zone Rukaramu, a été arrêté et conduit par des mili-

itaires de la garde du président Evariste Ndayishimiye à bord de leur véhicule pick-up militaire, vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'approcher le président en visite à la SOBEL où sont rassemblées les victimes de Gatumba des eaux du lac Tanganyika et de la Rusizi.

I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 juin 2021, le matin, au quartier Buterere II A, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Sheikh Rashid Ndikumana a été arrêté et conduit au cachot de la PJ par des policiers du poste de police de la zone Buterere. Selon des sources sur place, Rashid avait prêché en disant que si le président de la République ne limogeait pas le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité publique, Gervais Ndirakobuca que le châtement du Tout-Puissant lui tomberait dessus dans deux semaines et que le Ministre devrait demander pardon sur ses propos. Selon les mêmes sources, dans une réunion avec des représentants des Eglises en Mairie de Bujumbura, le Ministre Gervais Ndirakobuca avait exigé aux musulmans de ne plus faire des appels mégaphoniques précédant leurs prières.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Itaba, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 juin 2021 indique que dans la nuit du 22 mai 2021, vers 21 heures, sur la colline Buhinda, commune Itaba, province Gitega, Anaclat Hatungimana, travailleur au CDS de Buhinda, membre du parti

CNL, a été arrêté sur son lieu de travail par le Commissaire provincial de police, Evariste Ntibibogora qui l'a conduit au cachot provincial de la PJ à Gitega. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, en collaborant avec des groupes armés. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée à la prison de Gitega.

Six personnes arrêtées en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2021 indique qu'en date du 6 juin 2021, dans l'après-midi, Syldie Ndagijimana, conseiller sortant chargé des questions économiques, du développement communautaire et de statistiques; Bernard Sabiyumva, conseiller sortant chargé des questions administratives et sociales de la commune Makamba; Gervais Ndayisenga, secrétaire communal et 3 secrétaires provinciaux ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police à Makamba après interrogatoire devant une commission du Ministère de l'intérieur. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir faussé le procès-verbal de la réunion du conseil communal Makamba du 23 mai 2021. Les secrétaires ont été

accusés aussi du retard dans la transmission de la lettre au Gouverneur suspendant la nomination des conseillers techniques, d'un secrétaire exécutif et d'un secrétaire permanent de la commune en dépassant des délais prévus par la loi. Rappelons qu'en date du 3 juin 2021, deux conseillers techniques sortants de la commune Makamba avaient écrit une lettre dénonçant des malversations commises par l'administrateur de la commune Makamba tandis qu'en date du 4 juin 2021, un comptable communal avait adressé une lettre de démission. Ces arrestations résultent d'un bras de fer entre l'administrateur communal Zuwena Irakiza appuyée par le gou-

verneur de la province Makamba Françoise Ngozi-razana et le conseil communal, au sujet de la mise en place des conseillers techniques et d'un secrétaire exécutif permanent de la commune Makamba.

Une personne arrêtée en commune Ntashangwa, Bujumbura Mairie

Un membre du parti CNL arrêté en commune Itaba, province Gitega

Six personnes arrêtées en commune et province Makamba

II. DE LA JUSTICE

Une enseignante membre du parti CNL condamnée pour avoir infligé des châtements corporels à ses élèves en province Gitega

En date du 10 juin 2021, Espérée Nzeyimana, enseignante à l'ECOFO Ngobeke de la colline Ngobeke, zone Mubuga, commune et province Gitega, membre du parti CNL, a été auditionnée et condamnée à une peine de servitude pénale de trois mois

par le TGI Gitega. Selon des sources sur place, elle avait puni ses 24 élèves en les obligeant de marcher à genoux dans une cour remplie de cailloux et ils avaient été blessés. Selon les mêmes sources, l'enseignante avait été arrêtée en date du 6 juin 2021 après un sit-in des parents des enfants au CDS Mubuga pour réclamer le traitement médical de leurs enfants sur des fonds de l'ECOFO.

III. DES FAITS SECURITAIRES

III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mugamba, province Bururi

En date du 8 juin 2021, le matin, sur la colline Ruhinga, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi, un corps sans vie d'Ancille Ndayisaba, résidant sur cette colline a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, à côté du cadavre se trouvait son bébé qui pleurait. Selon les mêmes sources, dans l'après-midi du 9 juin 2021, Apollinaire Kadidambare, enseignant à l'ECOFO Ruhinga et sa femme Calenie, tous beaux-parents de la victime ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 13 juin 2021, sur la colline Mushanga, zone Buhindo, commune Murwi, province Cibitoke, un corps sans vie de Claude Nzikobanyanka, âgé de 58 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été retrouvé dans un champ de bananeraies par des gens qui se rendaient au marché. Selon des sources sur place, Nzikobanyanka était parti dans un bistrot pour prendre un verre avec des autres en date du 11 juin 2021 mais il n'était pas retourné chez lui. Selon les mêmes sources, quatre personnes à savoir Ku-

bwayo, Ndikumana, membres de la milice Imbonerakure, Jean Mpawe et Niyonkuru, membres du parti CNDD-FDD, qui étaient ensemble dans un bistrot ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

Une personne tuée et une femme blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 13 juin 2021, vers 23 heures, sur la colline Ruvumera, zone Kiramira, commune Rugombo, province Cibitoke, Gabriel Mbuzekongira, âgé de 69 ans, a été tué par des hommes non identifiés armés de machettes. Selon des sources sur place, ces hommes se sont introduits dans sa chambre après avoir troué un mur d'une maison et ils ont directement tué cet homme et blessant sa femme. Selon les mêmes sources, deux suspects ont été arrêtés par des policiers du poste de police de la commune Rugombo pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rutana

En date du 8 juin 2021, sur la colline Birongozi, zone, commune et province Rutana, Pontien Ntamakuriro, agent de police du poste de Giharo, a été retrouvé chez sa concubine, Jeanine. Selon des sources sur place, ce cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital de Rutana tandis que Jeanine a

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mugamba, province Bururi

Un corps sans vie d'un membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Murwi, province Cibitoke

Une personne tuée et une femme blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rutana

été conduite au cachot du poste de police de Rutana.

III.2. DES CAS D'INFANTICIDE ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Un corps sans vie d'un nourrisson retrouvé en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 7 juin 2021, sur la colline Sigi, zone Gatobo, commune Gashikanwa, province Ngozi, un corps sans vie d'Anne Orienta, Ikezwe, âgée d'1 an et demi, résidant sur la colline Ruvumu, zone Gakere, commune Kiremba de la même province, a été retrouvé. Selon des sources sur place, l'enfant avait été sans trace depuis le 1^{er} avril 2021 et ses parents Christian Ntuntu, âgé de 30 ans et Espé-

rance Munezero, âgée 25 ans, résidents sur la colline Ruvumu, n'ont rien fait pour la chercher. Selon les mêmes sources, des membres de la parenté de l'enfant ont saisi la police de la commune Kiremba et celle-ci a arrêté les parents de cet enfant en date du 6 juin 2021. Lors de l'interrogatoire du 7 juin 2021, les parents ont avoué avoir tué leur enfant, ont indiqué le lieu de son enterrement et le cadavre a été déterré tandis que ces parents ont été conduits au cachot pour la suite du dossier.

III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Un chef de zone et son conducteur de moto blessés par grenade en commune Vugizo, province Makamba

En date du 11 juin 2021, vers 21 heures, sur la colline Gahandu, zone Mpinga, commune Vugizo, province Makamba, Eric Niyondavyi, chef de zone Mpinga et son conducteur de moto, Bosco Gatabazi, ont été blessés par l'explosion d'une grenade lancée par des gens non identifiés. Selon des sources sur

place, ce chef de zone a été blessé au niveau des jambes et le motard au niveau des bras. Ces blessés ont été conduits au CDS Kabata avant d'être transférés à l'hôpital Makamba pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Zénon Kabura, retraité ex-FAB, originaire de la zone Gishiha, frontalière avec la zone Mpinga, a été arrêté pour des raisons d'enquête.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées à la justice et à des faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice les auteurs des crimes sans parti pris.